

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 16 avril 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 avril 2019

2019 V. 185 Vœu relatif à la création de cours « oasis » dans les écoles et collèges de Paris.

Le Conseil de Paris,

Considérant la Stratégie de résilience parisienne adoptée par le Conseil de Paris en septembre 2017 et visant à renforcer la capacité du territoire à faire face aux grands défis climatiques et sociaux du 21^e siècle ;

Considérant que la Stratégie de résilience entend répondre à six enjeux principaux dont le réchauffement climatique et la pollution de l'air ;

Considérant que la Stratégie de résilience parisienne est organisée en 3 piliers, 9 objectifs et 35 actions dont l'action « Transformer les cours d'école en « oasis », véritables îlots de fraîcheur », correspondant à l'objectif « anticiper les risques et adapter les infrastructures » ;

Considérant que des actions permettant de lutter contre le réchauffement climatique, rendre supportables ses effets et améliorer la qualité de l'air en milieu urbain existent et sont bien identifiées : développement des espaces de respiration et de nature, désimperméabilisation des sols en favorisant les plantations en pleine terre et les revêtements absorbants, réduction de la place de la voiture et incitation à l'usage des modes de déplacement non polluants ;

Considérant que le 19^e arrondissement est le premier arrondissement à bénéficier d'un projet de cour oasis dans un collège, très attendu par les élèves, leurs parents et l'ensemble de la communauté éducative en raison de la grande minéralité et de l'exiguïté des espaces extérieurs du collège Budé, et que le collège fait partie des établissements recensés dans le cadre de l'opération « Parisculteurs » dédié à l'agriculture urbaine ;

Considérant la transformation de 30 cours oasis programmée à Paris en 2019 et de la totalité des cours d'écoles parisiennes d'ici 2040 ;

Considérant la nécessité, pour la réussite de la mise en place de ces projets et de leur appropriation par les élèves, d'organiser des concertations larges qui incluent toutes les parties prenantes (corps enseignant, parents d'élèves, élu.e.s, service de la ville, ...)

Considérant la nécessité de prendre en compte tous les espaces bitumés dans chaque cour d'école en tenant compte des cas spécifiques (présence d'un parking ou d'espaces non accessibles aux élèves) afin de maximiser les espaces de pleine terre dédiés aux élèves ;

Considérant le fait que ces nouveaux aménagements doivent être l'occasion de repenser les espaces utilisés dans les cours d'école par les filles et les garçons, afin de contribuer à créer plus d'équité dans leurs usages, à effacer les contraintes d'occupation des espaces liées au genre et au sexe, et en cela lutter contre les inégalités femmes-hommes, en faisant en sorte que les espaces et jeux soient unisexes ;

Aussi, sur proposition de Fatoumata Koné, Joëlle Morel et des élu.e.s du groupe Ecologiste de Paris (GEP),

Emettent le vœu que, dans le cadre de chaque mise en place de cour Oasis :

- un réel travail de concertation soit réalisé avec les élèves ainsi que les différentes parties prenantes que sont les corps enseignants, les parents d'élèves, les élu.e.s et les services de la Ville afin de déterminer les attentes et besoins dans chaque établissement,

- dans le cadre de ces concertations, une attention particulière soit accordée au sujet de l'équilibre des espaces et de leur appropriation par les élèves en fonction de leur sexe et de leur genre, afin de favoriser le développement de lieux communs unisexes, et d'introduire plus d'équité dans l'occupation de l'espace des cours d'école, aujourd'hui très largement favorable aux élèves de sexe et de genre masculin,

- afin de maximiser les espaces de pleine terre dédiés aux élèves, les parcelles soient envisagées de manière exhaustive, en y prenant en compte tous les espaces bitumés et des éventuels cas spécifiques, comme pourraient l'être un parking ou des espaces non accessibles aux élèves.